CERTIFICAT D'ASSURANCE 31/03/2023 identification **EP-900-AG** 54935776 N° **ALLIANZ IARD** 19130

Diot 7

34

EURO COOP EXPRESS 12 AV DE L'ORME FOURCHU

ZI DE FONTCOUVERTE 84000 AVIGNON

e certificat d'assurance ci-dessus constitue la rignette ASSURANCE" que vous devez apposer ur votre véhicule, en application du décret N° 5,879 du 22 août 1985

Certificat

19130

Parc

į

54935776

Contrat Véhicule

EP-900-AG RENAULT

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joint l'attestation d'assurance relative à votre véhicule.

Conseils en cas d'accident survenu à l'étranger :

- 1. Si possible, faire constater l'accident par les autorités locales de police.
- 2. Prenez les noms, adresses, déclarations des témoins et, si possible, des photos montrant la position des véhicules après les chocs ainsi que l'emplacement des dommages.

Groupe Burrus

- 3. Dans tous les cas, déclarez immédiatement l'accident à DIOT MEDITERRANEE par tout moyen et dès votre retour en France, transmettez sans délai toutes les lettres, pièces, convocations ou citations afin de lui permettre de vous défendre efficacement.
- 4. Si vous avez été contraint d'abandonner définitivement votre véhicule sur place, précisez-le à DIOT MEDITERRANEE car votre situation à l'égard des Douanes devra être régularisée.



Diot	M																			OI	RIGIN	IAL
		1.CARTE INTERNATIONALE D'ASSURANCE AUTOMOBIL INTERNATIONAL MOTOR INSURANCE CARD								2. EMISE AVEC L'AUTORISATION DU BUREAU CENTRAL FRANÇAIS ISSUED UNDER THE AUTHORITY OF BUREAU CENTRAL FRANÇAIS												
0-46-4-40400		3.VALABLE						4. CODE PAYS / CODE ASSUREUR / NUMERO							N° D'IN							
Certificat :19130		Du (inclus)				Au (inclus)	F/0532	/ 549	35776				(0	(ou à défaut) N° du chassis ou N° du moteur							
Parc :		Jour									E	P-900-	AG	_				$(x,y) \in \mathcal{A}_{k}^{(k)}$				
Contrat :549357	76	01	04	22	31	03	23															
Véhicule :EP-900-AG RENAULT		A AUTOMOBILE A AUTOMOBILE C CAMION OU TRA E AUTOBUS OU AL G AUTRES 8. VALIDITE TERRITORIALE Cette carte est valable pour les pays dont la case n'est pas r Dans chaque pays visité, le Bureau de ce pays garanti, pour relatives à l'obligation d'assurance, Pour l'identification du Bu						NUTOCAR F REMORQUE rayée (pour information complémentaire, consulter www. r ce qui a trait à l'utilisation du véhicule décrit ici, la cour							7.MARQUE DU VEHICULE RENAULT W.cobx.org) verture d'assurance conformément aux lois de ca pays							
		Cette carte	est valable	e pour les sité, le Bur	eau de	G AUTRE	n'est pas	rayée (pour ir	informa it à l'uti	tion con	nplémer du véhic	ataire, c	onsulter	www.col	ox org) ire d'ass	surance	confo	rmén	nent a	aux lois	de ce p	ays
		Cette carte Dans chaq relatives à	est valable ue pays vis l'obligation	e pour les sité, le Bur d'assurar	eau de e nce, Pou	G AUTRE ont la case ce pays ga ir l'identific	n'est pas ranti, pou ation du B	rayée (pour ir r ce qui a trail lureau approp	informa it à l'uti prié, vo	tion con lisation ir au ve	nplémer du véhic rso	ule déd	rit ici, la	couvertu	re d'ass		confo				de ce p	
		Cette carte Dans chaq relatives à	est valable ue pays vis l'obligation B	e pour les sité, le Bur d'assurar BG	reau de e nce, Pou CY ⁽¹	G AUTRE	n'est pas ranti, pou ation du B	rayée (pour ir r ce qui a trait lureau approp DK	informa it à l'util prié, vo	tion con lisation oir au ve	nplémer du véhic rso F	ule déc	rit ici, la	GR	re d'ass	HR BIH	confo	. 11	nent a	aux lois IS IR	de ce p	LT
		Cette carte Dans chaq relatives à A LV	est valable ue pays vis l'obligation B M MNF	e pour les sité, le Bur d'assurar BG N	CY ⁽¹ NL	ont la case ce pays ga ur l'identifica CZ P	n'est pas ranti, pou ation du B D PL	rayée (pour ir r ce qui a trait lureau approp DK	informa it à l'uti prié, vo E S	tion con lisation oir au ve EST SK	nplémer du véhic rso F SLO	FIN CH	GB AL	GR AND	H AZ ⁽²⁾	HR BIH	BY	II 1	RL	IS IR	L MA	LT